

RÉDIGER UN PERMIS DE FEU

OBJECTIF DE LA FORMATION

Permettre aux participants de comprendre les risques liés aux travaux par points chauds et de formaliser un permis de feu adapté aux opérations réalisées dans leur structure.

À l'issue de la formation, ils doivent être en mesure de rédiger, contrôler et suivre un permis de feu conforme aux besoins de leur établissement, en intégrant les mesures de prévention avant, pendant et après les travaux.

PROGRAMME

IDENTIFIER LES TRAVAUX PAR POINTS CHAUDS

- **DÉFINITION DES TRAVAUX PAR POINTS CHAUDS**
- **IDENTIFICATION DES OPÉRATIONS NÉCESSITANT UN PERMIS DE FEU**
- **REPÉRAGE DES PRINCIPALES SITUATIONS À RISQUE**

COMPRENDRE LES RISQUES LIÉS AUX TRAVAUX PAR POINTS CHAUDS

- **SOURCES D'INFLAMMATION ET MÉCANISMES DE DÉPART DE FEU**
- **PRÉSENCE DE MATIÈRES COMBUSTIBLES OU INFLAMMABLES**
- **RISQUES DE PROPAGATION ET DE DÉPART DE FEU DIFFÉRÉ**
- **RISQUES LIÉS AUX ZONES VOISINES, GAINES, FAUX PLAFONDS ET RÉSEAUX**

DURÉE
3 heures (0,5 jour)

PUBLIC
Cette formation s'adresse aux responsables techniques, personnels de maintenance, responsables de prévention et personnes amenées à préparer, rédiger ou valider un permis de feu pour des travaux par points chauds.

PRÉ-REQUIS
Aucun prérequis spécifique n'est indiqué dans le document pour suivre cette formation.
Une connaissance de base de l'organisation de son établissement et des situations de travaux à risque peut toutefois faciliter l'appropriation des contenus et la mise en pratique du permis de feu.

MODALITÉ
Présentiel et/ou distanciel

INDICATEURS DE RÉSULTATS
Taux de satisfaction : En cours de consolidation
Indicateurs calculés sur les 24 derniers mois.

TARIFS
INTRA — **De 1 à 10 participants**
À partir de 500 € net de taxe

PROGRAMME - SUITE

PRÉPARER LES TRAVAUX ET DÉFINIR LES MESURES DE PRÉVENTION

- **INSPECTION PRÉALABLE DE LA ZONE D'INTERVENTION**
- **SUPPRESSION, ÉLOIGNEMENT OU PROTECTION DES MATIÈRES COMBUSTIBLES**
- **CONSIGNATION DES INSTALLATIONS ET SÉCURISATION DE LA ZONE**
- **MISE EN PLACE DES MOYENS D'EXTINCTION**
- **ORGANISATION DE L'ALERTE ET DE LA SURVEILLANCE**
- **COORDINATION AVEC LES ENTREPRISES EXTÉRIEURES**

RÉDIGER LE PERMIS DE FEU

- **IDENTIFICATION DES ENTREPRISES ET DES INTERVENANTS**
- **DESCRIPTION PRÉCISE DES TRAVAUX ET DE LEUR LOCALISATION**
- **DÉFINITION DE LA DATE ET DE LA DURÉE DE VALIDITÉ**
- **IDENTIFICATION DES DANGERS ET DES RISQUES**
- **FORMALISATION DES MESURES DE PRÉVENTION**
- **DÉTERMINATION DES MOYENS DE SECOURS**
- **ORGANISATION DE LA SURVEILLANCE PENDANT ET APRÈS LES TRAVAUX**
- **VÉRIFICATION ET SIGNATURE DU DOCUMENT**
- **MISE EN SITUATION**

SURVEILLANCE PENDANT ET APRÈS LES TRAVAUX

- **CONTRÔLE DU RESPECT DES MESURES PRÉVUES**
- **INTERRUPTION DES TRAVAUX EN CAS DE MODIFICATION DES CONDITIONS**
- **INSPECTION DE LA ZONE APRÈS L'INTERVENTION**
- **RECHERCHE DE POINTS CHAUDS OU DE SIGNES DE COMBUSTION**
- **TRAÇABILITÉ DE LA SURVEILLANCE RÉALISÉE**



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Une formation concrète pour préparer les travaux par points chauds et formaliser les précautions nécessaires. Études de cas et exercices de rédaction permettent d'analyser l'intervention, de repérer les risques d'incendie et de définir les mesures avant, pendant et après les travaux. Les échanges précisent le rôle des différents intervenants.

MOYENS ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUES EN DISTANCIEL

Formation par visioconférence : type classe virtuelle avec assistance technique et pédagogique

Chaque participant doit disposer d'une adresse e-mail valide

Matériel requis : ordinateur (avec webcam, micro, casque ou haut-parleurs et connexion internet)

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- L'évaluation s'appuie sur une étude de cas et la rédaction d'un permis de feu. Elle porte sur l'identification des risques, la pertinence des précautions et la définition de la surveillance. Un débriefing consolide les acquis. L'assiduité est suivie par émargement et une attestation de formation est remise.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Un support dématérialisé, un modèle de permis de feu et une grille de vérification accompagnent les exercices. Des exemples de situations professionnelles permettent de travailler le repérage des dangers et la rédaction de consignes adaptées.

MODALITÉ DE SANCTION

- Attestation de formation

PROFIL DU FORMATEUR

- Un formateur spécialisé en prévention du risque incendie, maîtrisant la préparation des travaux par points chauds et l'utilisation du permis de feu. Il apporte des repères concrets pour anticiper les risques et coordonner les mesures de sécurité.

DÉLAIS D'ACCÈS

- Intra : Le délai de réponse à la demande de devis est de 48 heures après prise de contact. Un délai d'au moins 15 jours est nécessaire pour organiser la formation.

ACCESSIBILITÉ ET ACCÈS HANDICAP

- En cas de besoin spécifique ou d'obstacle identifié, il est possible de contacter le référent handicap et inclusion à l'adresse suivante : inclusion@ldformationconseil.com.